Loi n°82-600 du 13 juillet 1982
Modifiée
Articles L125-1 et suivants et L122-7 du
code des assurances

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

DEMANDE COMMUNALE DE RECONNAISSANCE DE L'ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE

Référence iCatNat : 74016-ICB-240609-1

Localisation du phénomène

Commune :	Archamps (74016)
Département :	Haute-Savoie (74)
Arrondissement :	Saint-Julien-en-Genevois (743)

Date et heure du phénomène

Du : 09/06/2024 18:00 au 09/06/2024 19:00

Identification du phénomène

A2 - Inondation par ruissellement et coulée de boue associée

Mesures de prévention

Prise en compte dans le PLU, Plan communal de sauvegarde, PPRN inondations approuvé, PPRN mouvements de terrain approuvé.

Nombre de bâtiments endommagés

100

Signataire

Civilité :	Madame	Fonction :	Maire
Nom :	RIESEN	Date :	10/06/2024
Prénom :	Anne		